



Le 13 novembre 2003

Communiqué de presse

Sacs de caisse et Développement Durable : modifions ensemble les comportements !

Dans le cadre du programme 2003/2004 « Favoriser le Commerce Durable » de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD), les enseignes rendent publiques leurs initiatives responsables en faveur d'une meilleure utilisation des sacs de caisse.

Plutôt que des annonces, elles ont privilégié un travail en profondeur avec les pouvoirs publics, les industriels, et les clients qui à **50% souhaitent conserver les sacs de caisse gratuits sous leur forme actuelle** (sondage FCD/IFOP de novembre 2003). 18% seulement des Français trouvent souhaitable que les sacs deviennent payants.

Trois axes sont mis en œuvre selon les modalités diversifiées, par enseigne et par format de magasins :

1) Sensibilisation systématique du consommateur aux caisses sur le thème *ne prenez que les sacs dont vous avez besoin, et faites en bon usage : remplissez bien les sacs, réutilisez les et ne les jetez pas n'importe où*. Cette communication sera reprise sur les supports des enseignes et fera l'objet d'une information des 150 000 hôtes et hôtesse de caisse concernés.

2) Renforcement et mise en évidence en magasin d'offres alternatives aux sacs de caisse (cabas, cagettes, ...).

Selon le même sondage IFOP, les français sont prêts à 47% à utiliser systématiquement ou souvent les solutions alternatives payantes au sac de caisse.

3) Développement des solutions technologiques nouvelles : passage des enseignes aux sacs de norme NF, solutions biodégradables à partir d'éco-bilans officiellement reconnus. Le sac de caisse acquitte déjà la contribution Eco-Emballages (20% de son coût) et est réutilisé à 80% comme sac poubelle par les clients qui les conservent.

Au total, selon les comportements qu'auront les clients à la suite de cette campagne, la Fédération évalue le résultat potentiel de ces initiatives à une diminution de l'ordre de 15 à 25% du nombre de sacs sur trois ans.

Enfin, la FCD rappelle qu'elle est prête à organiser des consultations directes des clients sur des zones spécifiques, en s'inspirant de l'exemple corse.

Relations avec la presse :

Delphine Perrier - Tél : 01 44 43 99 13